

## Remarques importantes

### Comment s'inscrire ?

1. Complétez le bulletin d'inscription pour les plaines de vacances et faites-le nous parvenir pour le vendredi 1er mars 2019\* au plus tard soit :
- par fax (02/274.21.20) ;
  - par courrier (Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles) ;
  - par courriel (jeunessebruxelles@brucity.be) ;
  - via notre formulaire en ligne : [www.jeunessebruxelles.be](http://www.jeunessebruxelles.be)
- ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles).

2. Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement ainsi que plus de précisions concernant le matériel à apporter. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis le premier jour au responsable de plaine.

\*Conformément à l'article 7 du Règlement Général des Activités de vacances de la Ville de Bruxelles, après cette date limite, des inscriptions peuvent être validées :

- en fonction des disponibilités dans chaque centre de vacances (par exemple, en cas de désistements d'autres enfants) ;
- en suivant l'ordre chronologique de réception des inscriptions hors délais dans notre service.

### Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances avant la date du vendredi 15 mars 2019, et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances après la date susmentionnée (et avant le premier jour d'activités) induit des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total de l'inscription\*.

A partir du premier jour d'activités, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)\*.

\* sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

### Informations personnelles

Nom(s) de la (/des) personne(s) en charge de l'enfant:

1) .....

2) .....

Adresse: ..... N°: ..... Bte: .....

CP: ..... Ville: .....

Tél. privé: .....

1) Gsm : .....

2) Gsm : .....

1) Tél. bureau: .....

2) Tél. bureau: .....

Une des personnes est-elle membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles?

Oui  Non

Si oui, veuillez joindre une copie de la carte de la Ville.

Une des personnes perçoit-elle une aide du CPAS de Bruxelles?

Oui  Non

Ecole fréquentée: .....

Adresse: .....

Date: ...../...../.....

Signature:

Merci de compléter un formulaire par enfant  
De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Nom et Prénom de l'enfant:

Né(e) le: ...../...../.....

Sexe:  F  M

Veuillez apposer ici  
une vignette de mutuelle de votre  
enfant

Cachet de l'école  
fréquentée par  
l'enfant

Attention verso

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 1er mars 2019 !

Prénom de l'enfant : ..... Nom de l'enfant : .....

Né(e) le : ...../...../.....

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

Du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2019

Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2019

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

Plaine Neder I: enfants de 3 à 6 ans

En plaine  Ecole maternelle de Heembeek - Rue François Vekemans, 38 à 1120 Bruxelles

En centre d'accueil  Harenheidschool - Rue de Verdun, 381 à 1130 Bruxelles

Plaine Neder II: enfants de 6 à 12 ans

En plaine  Ecole primaire de Heembeek - Rue des Trois Pertuis, 4 à 1120 Bruxelles

En centre d'accueil  Harenheidschool - Rue de Verdun, 381 à 1130 Bruxelles

Plaine Tivoli: enfants de 3 à 6 ans

En plaine  Ecole fondamentale Tivoli - Rue Claessens, 59 à 1020 Bruxelles

En centre d'accueil  Ecole fondamentale de l'Héliport - Rue Simons, 12 à 1000 Bruxelles

Plaine Reine Astrid: enfants de 6 à 12 ans

En plaine  Ecole primaire Reine Astrid - Avenue Mutsaard, 71 à 1020 Bruxelles

En centre d'accueil  Ecole fondamentale de l'Héliport - Rue Simons, 12 à 1000 Bruxelles

En centre d'accueil  Ecole fondamentale Tivoli - Rue Claessens, 59 à 1020 Bruxelles

Plaine Jardin aux Fleurs: enfants de 3 à 6 ans

En plaine  Ecole maternelle du Jardin aux Fleurs - Rue des Six-Jetons, 60 à 1000 Bruxelles

En centre d'accueil  Ecole primaire Adolphe Max - Rue Charles Quint, 29 à 1000 Bruxelles

Plaine Six-Jetons: enfants de 6 à 12 ans

En plaine  Ecole primaire des Six-Jetons - Rue des Six-Jetons, 55 à 1000 Bruxelles

En centre d'accueil  Ecole primaire Adolphe Max - Rue Charles Quint, 29 à 1000 Bruxelles

Plaines : Accueil directement sur le lieu de plaine  Centres d'accueil Liaison en bus vers le lieu de plaine  
Le matin : de 7h00 à 8h45 Le matin : de 7h00 à 8h00  
Le soir : de 16h30 à 18h00 Le soir : de 17h00 à 18h00